



MAI
2009

N°19

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

VOTER SOCIALISTE

Les élections européennes auront lieu dans 10 jours. La démobilisation s'accroît, et l'on peut craindre que la victoire n'aille d'abord aux abstentionnistes. Sans doute, les enjeux nationaux écrasent-ils la campagne, et les vicissitudes du Parti socialiste inquiètent. Mais ne nous y trompons pas : même avec 60% d'abstentions et un quart des voix pour l'UMP, Nicolas SARKOZY criera victoire et affirmera que sa politique est confortée.

Avec un seul tour, les élections européennes sont redoutables : il faut d'emblée éliminer ! Contrairement à ce que l'on croit, le choix du 7 juin orientera l'action européenne pour les prochaines années, il décidera de la cohésion des institutions de l'Union, et il ne doit en aucun cas confirmer l'UMP dans sa politique.

Comment ignorer que la relance économique passe par une volonté européenne d'investir massivement pour soutenir l'activité ? Que la consolidation de nos services publics doit être garantie à Bruxelles ? Que l'agriculture française est très inéquitement aidée par la PAC, qui profite d'abord aux exploitations les plus productivistes ? Nous devons choisir : d'un côté, l'Europe de Sarkozy, libérale, atlantiste, repliée sur elle-même ; je veux rappeler que c'est sous la présidence européenne de la France que le temps de travail maximum est passé de 48 à 66 heures par semaine ! Et de l'autre une Europe de gauche, certes diverse dans ses expressions, mais unie pour la première fois dans des engagements concrets. Je le dis avec solennité : ne nous trompons pas de combat, ce ne sont pas les socialistes qu'il faut sanctionner, mais la conception libérale de l'Europe.

Marisol Touraine

1

SOMMAIRE

- * PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE
- * PAGE 1 : AMENDEMENT LEFEBVRE SUR LE TÉLÉTRAVAIL : CHOQUANT !
- * PAGE 2 : QUAND L'EUROPE S'ENGAGE EN INDRE-ET-LOIRE
- * PAGE 2 : TRAN'S EUROPE CENTRE : UNE INITIATIVE ORIGINALE DU CONSEIL RÉGIONAL
- * PAGE 3 : ZOOM SUR...LE RÔLE DU PARLEMENT AU SEIN DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES
- * PAGE 3 : LES PROPOSITIONS SOCIALISTES POUR UNE EUROPE SOCIALE, COMPÉTITIVE ET ÉCOLOGIQUE
- * PAGE 4 : MAI 2009... RETOUR EN IMAGES
- * PAGE 4 : JUIN 2009... LES RENDEZ-VOUS

AMENDEMENT LEFEBVRE SUR LE TÉLÉTRAVAIL : CHOQUANT !

Député UMP passé spécialiste dans l'art de la provocation, Frédéric Lefebvre n'a de cesse de franchir les limites en proposant un amendement qui aurait pour conséquence la création d'un nouveau « droit » pour les salariés : « le travail malade ». Un salarié en congé maladie, maternité ou accident du travail pourrait « télétravailler » de chez lui ! Soutenu par Xavier Bertrand, secrétaire général de l'UMP, l'amendement a été repoussé par le Gouvernement devant le tollé que la mesure a suscité. Mais jusqu'à quand ? Ce recul n'est que tactique et nul doute qu'une fois les échéances européennes passées, l'idée refera surface. Qui peut croire que le député UMP, « chien de chasse » de Nicolas Sarkozy, n'ait pas dit tout haut ce que ce dernier pense tout bas ? Ce ballon d'essai a explosé en plein vol, en partie grâce à la réaction des socialistes. Restons vigilants !

C.L

LA PERLE
DU MOIS...

Souhait de Jean-Pierre Raffarin pour les futures échéances électorales :
« On aurait intérêt à réfléchir à un changement de mode électoral et à réfléchir au scrutin à un tour ».
Sans réserve de voix pour le second tour, on voit l'intérêt pour l'UMP ! Uniquement !

C.L

QUAND L'EUROPE S'ENGAGE EN INDRE-ET-LOIRE

Contrairement aux idées reçues, l'Europe n'est pas éloignée des préoccupations quotidiennes des citoyens et des réalités du terrain. L'Europe intervient fortement au niveau économique par le biais de différents programmes qui ont des retombées dans tous les départements. Zoom sur ces programmes et leur application en Indre-et-Loire.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) :

il vise à réduire les principaux déséquilibres régionaux au sein de l'Union européenne. Son objectif principal est de favoriser l'attractivité économique, la coopération et l'essor des régions européennes. Le FEDER peut ainsi financer des projets qui s'inscrivent dans un des trois axes prévus par le programme :

- Soutenir la recherche, l'innovation et le développement des entreprises, à l'aide d'investissements productifs permettant la création ou le maintien d'emplois durables.
- Renforcer l'accessibilité du territoire, à l'aide d'investissements en infrastructures...
- Renforcer l'attractivité durable et la compétitivité du territoire grâce à des aides à l'artisanat et au commerce, à la valorisation du patrimoine naturel et culturel...

EN
INDRE-ET-
LOIRE :

En 2008, le FEDER a permis de financer à **Tauxigny** la création d'un laboratoire de cosmétotextile dédié à la recherche partenariale. L'Europe a investi **145.850 €** dans la construction d'un plateau technique de 500 m² entièrement équipé à Node Park Touraine.

Le Fonds social européen (FSE) :

il vise à soutenir l'emploi, la formation et l'insertion dans les régions de l'Union Européenne. Les dépenses du FSE représentent environ 10 % du budget total de l'UE. Le FSE peut financer des projets qui s'inscrivent dans quatre axes :

- Contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques.
- Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi.
- Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations.
- Investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales.

EN
INDRE-ET-
LOIRE :

En 2008, près de **40.000 €** du FSE ont permis d'accompagner **240 jeunes** en difficulté d'insertion issus des cantons d'Amboise, Bléré et Château-Renault.

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) :

Le Feader est construit autour de quatre axes :

- Renforcement de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers grâce notamment à des aides à l'installation.
- Amélioration de l'environnement.
- Promouvoir la qualité de vie en milieu rural avec la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, la promotion de l'hébergement touristique...
- L'axe « LEADER » qui permet d'élaborer des stratégies locales de développement et une coopération inter-territoriale et transnationale.

EN
INDRE-ET-
LOIRE :

15.000 € ont été alloués à une exploitation de **Bossée** pour conforter l'installation d'un jeune agriculteur ; **5.000 €** à une exploitation de **Tauxigny** afin de réduire l'utilisation des fertilisants et sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires...

C.L

TEMPS FORTS

Artannes-sur-Indre

Fête de l'Europe

Azay-le-Rideau

Débat sur l'Europe

Bournan

Rencontre avec les élus

Chambray-lès-Tours

Visite de la médiathèque

Chinon

XIIème assises des petites villes de France

Le Liège

Rencontre avec les élus

Perrusson

Rencontre avec les élus

Reignac-sur-Indre

Rencontre avec les élus

Saint-Avertin

Visite de l'entreprise Lytess

Saint-Hippolyte

Rencontre avec les élus et visite de l'entreprise Eurosource

Saint-Pierre-des-Corps

Cérémonies du 8 mai

Saint-Quentin-sur-Indrois

Foire aux oisons

Sennevières

Rencontre avec les élus

Tournon-Saint-Pierre

Rencontre avec les élus

Tours

*Défilé du 1er mai
Meeting avec Henri Weber et Cécile Jonathan
Visite du foyer des jeunes travailleurs*

Villeperdue

Banquet du 8 mai

Yzeures-sur-Creuse

Débat sur la santé

Conseil général

Mise en place de la clause insertion dans les marchés publics

TRANS'EUROPE CENTRE : UNE INITIATIVE ORIGINALE DU CONSEIL RÉGIONAL

Afin de permettre à chaque lycéen de partir, une fois durant sa scolarité, gratuitement dans un pays de l'Union Européenne pour un séjour éducatif de cinq jours minimum la Région Centre a mis en place un dispositif unique en France : « Trans'Europe Centre ». Désormais, la citoyenneté européenne revêt un sens concret pour les jeunes de notre région. Trans'Europe Centre est également ouvert aux jeunes apprentis.

Plus de 10 000 jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif. Dans le lochois, ce sont près de 250 jeunes des lycées de Loches, de la MFR et du lycée horticole de Verneuil-sur-Indre qui ont ainsi participé à un séjour éducatif en Écosse, Slovaquie, Allemagne, Pologne, Suède ou Pays-Bas.

J-M.B



LE RÔLE DU PARLEMENT AU SEIN DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le 7 juin prochain, nous élirons les députés européens. Il semble important de revenir sur le rôle du Parlement, et sur sa place au sein de l'Union européenne.

Il y a trois organes décisionnels principaux au sein de l'Union européenne :

- le Conseil, qui représente les Etats membres et qui définit les grandes lignes de la politique européenne,
- le Parlement, **seule institution dont les membres sont élus au suffrage universel**,
- la Commission, qui est l'exécutif de l'Union, chargée d'exécuter la politique décidée par le Conseil et votée par le Conseil et le Parlement Européen.

Les lignes directrices de la réglementation européenne sont définies par les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres ; la Commission propose dans ce cadre une réglementation détaillée qui est ensuite validée, par le Conseil seul ou avec le Parlement lorsqu'il s'agit d'un domaine où le Parlement a le pouvoir de « co-décision ».

Le Parlement a vu son influence grandir de manière constante et dispose de pouvoirs non négligeables, notamment :

- le **pouvoir d'approuver ou de censurer la Commission** qui lui est présentée. Ainsi, si une majorité de gauche était élue, elle aurait le pouvoir de censurer la désignation d'une Commission qu'elle jugerait trop libérale.
- un **pouvoir grandissant en matière législative** : seuls les domaines où il y a une procédure de « co-décision » lui sont ouverts, par exemple, la liberté de circulation des travailleurs, l'environnement, la protection des consommateurs, etc... **71 % des directives** ont été adoptées dans ce cadre,
- un **pouvoir de contrôle** : il peut nommer des commissions d'enquêtes. L'une d'entre elles a d'ailleurs abouti à la création de l'Office alimentaire et vétérinaire de l'UE.

Ph. D



LES PROPOSITIONS SOCIALISTES POUR UNE EUROPE SOCIALE, COMPÉTITIVE ET ÉCOLOGIQUE

Pour la première fois, l'ensemble des partis membres du PSE ont adopté un manifeste commun qui comprend des engagements concrets et un véritable programme pour les 100 premiers jours.

Un plan de relance contre la crise :

- 100 milliards € de soutien à la consommation et à l'investissement, surtout des PME.
- Réduire les formalités imposées aux entreprises.
- Réforme des marchés financiers et mettre fin aux paradis fiscaux, à l'évasion et à la fraude fiscale.
- 3% de la richesse consacrée à l'innovation.

Favoriser une croissance verte, créer 10 millions d'emplois verts en Europe :

- Doter l'Europe d'un système de transports efficace, économique et écologique.
- Augmenter le soutien de l'Europe aux pays en développement.
- Réduire de 30 % les émissions de CO2.
- Réformer la politique agricole commune pour aider le développement du monde rural.

Un bouclier social pour l'Europe :

- Négocier un Pacte européen du progrès social.
- Adopter un cadre européen pour les services publics.
- Un revenu minimum dans chaque pays.
- Engager l'harmonisation fiscale.

Ph. D

Retrouvez les interventions de Marisol Touraine, les articles de presse et les photos de la campagne électorale, dans le dossier « Europe » sur le blog :

marisoltouraine.typepad.fr

TEMPS FORTS

- * Poursuite des travaux de la commission sur la politique de la jeunesse de M. Hirsch.
- * Examen en commission du rapport sur la réforme des lycées.
- * Examen des propositions de loi sur l'emploi et les salaires.
- * Audition des syndicats sur le projet de loi relatif à la formation professionnelle.
- * Réunion avec les présidents PS des CHU et CHRU sur le projet de loi hôpital.
- * Poursuite des travaux sur la santé en collaboration avec la Fondation Jean Jaurès.
- * Dîner avec la Présidente du Chili, Mme Michelle Bachelet.

RETOUR EN IMAGES

MAI 2009...



08/05

Cérémonies du 8 mai à Saint-Pierre-des-Corps



09/05

Fête de l'Europe à Artannes-sur-Indre



14/05

XIIèmes assises des petites villes de France à Chinon



14/05

Débat sur la santé à Yzeures-sur-Creuse



15/05

Visite de la médiathèque de Chambray-lès-Tours



18/05

Visite de la zone d'activité de Reignac-sur-Indre

4

LES RENDEZ-VOUS

JUN 2009...

Assises de la jeunesse au Conseil général / Centenaire de la laiterie de Verneuil-sur-Indre / Achèvement des travaux de la commission Hirsch sur la jeunesse / Colloque de la CFTC sur les retraites...

L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Philippine Donnelly
Assistante parlementaire
à l'Assemblée nationale



Ludivine Antigny
Assistante parlementaire
à Montbazou



Christophe Lugnot
Assistant parlementaire
à Montbazou



Chaque jour qui passe nous amène à faire des choix qu'ils soient petits ou grands. Pour des raisons familiales, il m'a semblé nécessaire d'interrompre mon activité auprès de Marisol Touraine que je remercie pour sa compréhension. Il me restera un excellent souvenir de vous tous, des bonnes relations que nous avons entretenues et ce, dans un contexte politique pas toujours évident. Je reste cependant militante à la section du Val de l'Indre car je connais l'importance de faire avancer nos idées et garder notre unité, signe de détermination face à ce gouvernement. Un petit signe amical à Jean-Marie Beffara, député suppléant, à mes collègues Philippine et Christophe à qui je souhaite une bonne continuation, et enfin à Ludivine à qui je souhaite une bonne arrivée.

A bientôt.

Lucette Georget

Permanences parlementaires :

Montbazou :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00**

Mercredi :

14h00 – 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

**Le mercredi
de 9 h 00 à 12 h 00**

Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

**Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00 ;
le samedi de 9h00 à 12h00**

